

## **Séance du Conseil Municipal du 19 juin 2008**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d'Anny FLINTHAM-WALLET, Maire de PLACHY-BUYON.

Etaient présents (Maire et adjoints puis ordre alphabétique) : Anny FLINTHAM-WALLET, Christiane HERBET, Jean-Paul VORBECK, Jean-René FLAMANT, Chantal BACHELAY, Yann DELAHAYE, Martine FAUQUEMBERGUE, Marie-Françoise FELLER, Jean-Pascal JORON, Emmanuel MAITRE, Jean-Pierre de SAINT-ACHEUL, Paul MARTICHO, Gary SZUMNY. Procuration : Stéphanie ENGUELEGUELE à Mme Chantal BACHELAY, Lionel NORMAND à Mme FLINTHAM-WALLET. Mme HERBET a été élue secrétaire de séance.

-----

### **Gestion du service public d'eau potable**

Actuellement la gestion du service public d'eau potable a été déléguée par la commune à Véolia jusqu'au 31 décembre 2008. Deux solutions sont possibles : soit refaire une délégation (après une consultation, environ 6 mois), soit gérer ce service en régie (relève des compteurs, facturation etc établie par la commune, un prestataire de service continuant cependant à assurer l'entretien du réseau). Monsieur Vorbeck donne lecture du modèle de délibération établi par la DDAF. Après discussion, de nombreuses questions restant en suspens, il est décidé de provoquer une réunion de travail dès que nous aurons obtenu des réponses à nos questions.

La commune sollicite l'assistance de la DDAF pour la passation d'un contrat de prestation de service (mission payante).

### **Point sur l'assainissement**

Le syndicat d'assainissement avait proposé une première solution à Amiens Métropole qui l'a rejeté, le réseau qui était envisagé passant dans le périmètre rapproché du captage de Vers Sur Selle. Une seconde solution, passant dans le périmètre éloigné du captage de Vers Sur Selle peut être accepté par Amiens Métropole sous plusieurs prescriptions : remplacement des pompes de relevage à Vers Sur Selle, surplus des canalisations à notre charge et éviter les « temps morts » dans les canalisations... la DDAF n'est pas du même avis et nous conseille de créer une nouvelles station d'épuration pour les communes de Plachy-Buyon, Prouzel et Bacouel sur Selle. Un terrain situé à Plachy-Buyon serait d'ailleurs un emplacement idéal. Le syndicat d'assainissement a donc demandé qu'une étude sur la construction d'une station d'épuration soit relancée.

### **Etude de devis**

- devis pour la fourniture et la pose de barrières à la Résidence la Clé des Champs pour empêcher les véhicules d'emprunter les terrains engazonnés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le devis des Ateliers du Val de Selle d'un montant de 1959,86 € TTC.
- devis pour la fourniture et la pose de candélabres Route de Bacouel (à proximité de la salle multisports). L'estimation établie par le SIER s'élève à 26 121 € mais comprend 6 candélabres (4 semblent suffisants) ainsi que le candélabre qui va être ajouté à hauteur du N°24 Rue du Commandant André Dodart Une nouvelle estimation va être demandée au SIER, différenciant la pose du candélabre Rue du Cdt Dodart (fourniture inutile car le candélabre est déjà en notre possession), et la fourniture et la pose des 4 candélabres (et non 6) Route de Bacouel.

- devis concernant les travaux de rejointoiement des murs de l'église. La 1<sup>ère</sup> tranche vient d'être achevée (18 358 €TTC). Un devis présente la 2<sup>ème</sup> tranche (24 141 €). Un autre devis présente les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tranche pour réaliser la totalité du rejointoiement des murs de l'église, il s'élève à 106 785 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le devis de l'Entreprise Bernard, d'un montant de 106 785 €, décide d'inscrire les crédits nécessaires au Budget 2009 et de solliciter dès maintenant les subventions sur la totalité des travaux.
- devis concernant l'acquisition d'un ordinateur pour le futur club informatique. Mme le Maire informe le Conseil qu'elle a rencontré Mr Debruyne et Mr Rouah lundi 16 juin pour discuter du futur club informatique. Une somme de 2000 € a été prévue au budget 2008 pour cette première acquisition. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le devis de 3D Tech, d'un montant de 1315 € TTC pour la fourniture d'un ordinateur avec graveur et logiciels. Par ailleurs, un courrier a été adressé au Conseil Général de la Somme pour solliciter le don d'ordinateurs au club informatique.
- suite au succès de la soirée de retransmission du match de football sur grand écran, un devis concernant la fourniture d'un projecteur LCD a été établi par 3 D Tech, il s'élève à 799 € TTC, décision en instance
- les devis concernant le changement des fenêtres au logement de fonction seront étudiés en commission

### **Compte rendu des Commissions Municipales**

- un questionnaire va être distribué aux jeunes de 7 à 18 ans pour connaître leurs attentes et mettre en place des activités (n'empiétant pas sur les compétences de la Communauté de Communes du Canton de Conty)
- concernant le futur atelier communal, une réunion a eu lieu sur place avec l'Architecte et Mr Daboval, nous attendons les plans
- une réunion a eu lieu à la mare du Hameau de Buyon avec l'Entrprise Hermant afin de trouver une solution pour la vider, le rejointoiement des murs étant prévu prochainement (des analyses d'eau et de boue sont en cours)
- il est envisagé d'inscrire la commune à l'opération « nettoignons la nature » du 26 au 28 septembre

### **Fête nationale des 13 et 14 juillet**

Une réunion de préparation aura lieu le jeudi 26 juin 2008 à 20 h, tous les membres du Conseil Municipal sont invités ainsi que les agents concernés.

### **Informations communales**

- un poste EDF va être installé Route de Bacouel à proximité des terrains de tennis pour garantir la bonne desserte électrique des habitants de la Place du Petit Plachy et faire face aux besoins de la salle multisports
- un poste ADSL va être installé Rue des Clabaudois dans le cadre de la résorption des zones « blanches » (non fourni en internet à haut débit). Mme le Maire s'est rendue sur place avec France Telecom, Graniou (sous traitant), et un représentant du Conseil Général. Les travaux sont prévus début septembre.
- une commission sécurité a eu lieu à l'école. Il convient de déterminer quelles sont les responsabilités de chacun – Maire – Directrice d'école- Président de la Com. de Com. ; des travaux sont à prévoir notamment sur le système d'alarme incendie

- Mr Cédric DENANT, habitant de Plachy-Buyon, sollicite un stage en alternance avec la MFR d'Yzengremer, au service « espaces verts » de la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de prendre en stage Mr DENANT.
- la Commune de Vers Sur Selle va réviser son Plan d'Occupation des Sols et élaborer un Plan Local d'Urbanisme et demande si la commune de Plachy-Buyon souhaite être associée à leur démarche. Le Conseil Municipal souhaite être informé sur le futur PLU de Vers Sur Selle.

### **Questions diverses**

- les véhicules arrivent trop vite Route de Creuse (nettoyer le panneau...)
- plusieurs personnes ont signalé que leurs poubelles étaient endommagées ou laissées au milieu de la route lors du ramassage ; un courrier sera adressé au SIROM (Syndicat de Ramassage des Ordures Ménagères) et à Mr Bleyaert Vice Président.

-----

La séance est levée à 00 h 00.